

Le 2 août 2010

Procès-verbal de la séance ordinaire du 2 août 2010 de la Municipalité Paroisse de Notre-Dame-de-Lourdes, tenue au 830, rue Principale à Notre-Dame-de-Lourdes, le deuxième jour d'août deux mille dix à vingt heures.

Sont présents:

M. Jocelyn Bédard, maire
M. Donald Laliberté, conseiller siège no 1
M. Jean-François Carrier, conseiller siège no 2
M. Yannick Lemire, conseiller siège no 3
Mme Sophie Samson, conseillère siège no 4
Mme Louise Boutin, conseillère siège no. 5
M. Yves Payette, conseiller siège no 6

ORDRE DU JOUR

- 1.0 Ouverture de la session régulière
 - 1.1 Mot de bienvenue
- 2.0 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3.0 Résolution autorisant le maire à intervenir les points à l'ordre du jour
- 4.0 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 juillet 2010
- 5.0 Correspondance et suivi
- 6.0 Rapport des élus et de l'inspecteur municipal
- 7.0 Résolution pour l'exploitation d'un permis de réunion
- 8.0 Résolution pour l'organisme Place aux Jeunes
- 9.0 Résolution pour la cotisation à ORAPÉ
- 10.0 Comptes à payer
- 11.0 Varia
 - 11.1 C.P.E
 - 11.2 Surplus de dépenses pour l'achat des ordinateurs
- 12.0 Questions de l'assemblée
- 13.0 Levée de l'assemblée

Formant quorum, sous la présidence de Monsieur le maire Jocelyn Bédard, Madame Danielle Bédard fait fonction de secrétaire.

R10-08-131
Ordre du jour

Il est proposé par Monsieur Yannick Lemire et résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour soit adopté en y ajoutant les points suivants :

- 11.1 C.P.E
- 11.2 Surplus de dépenses pour l'achat des ordinateurs

ADOPTÉE

R10-08-132
Intervenir les points

Il est proposé par Monsieur Yves Payette et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le maire à intervenir les points à l'ordre du jour.

ADOPTÉE

R10-08-133
Procès-verbal
du 5 juillet 2010

Monsieur le maire demande aux conseiller(ères) s'ils ont tous et toutes reçu et lu le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 juillet 2010.

Étant tous et toutes affirmatif(ves), il est proposé par Madame Sophie Samson et résolu à l'unanimité des conseillers que le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 juillet 2010 soit approuvé et signé.

ADOPTÉE

Lecture brève du courrier reçu au cours du mois et suivi des sessions s'il y a lieu.

Le 2 août 2010

R10-08-134
Résolution autorisant
un membre du
conseil au souper
gastronomique
de Villeroy

Après lecture d'une lettre d'invitation provenant du Festival du Canneberge de Villeroy, il est proposé par Monsieur Yannick Lemire et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser une personne membre du conseil à participer au souper gastronomique qui aura lieu le 11 septembre prochain et de défrayer le coût de \$ 90. taxes incluses.

ADOPTÉE

Les membres du conseil, incluant le maire, font un résumé de leurs activités municipales au cours du mois.

Le point 7 de l'ordre du jour a été enlevé.

R10-08-135
Participation pour
le rallye
Place aux jeunes

Résolution pour l'organisme Place aux Jeunes

Considérant que l'exode des jeunes est une réalité de notre municipalité;
Considérant qu'il est impératif de renforcer le partenariat entre Place aux jeunes de l'Érable et les municipalités;

Il est proposé par Monsieur Donald Laliberté et résolu à l'unanimité des conseillers de participer au financement du rallye des municipalités qui se tiendra les 25 et 26 septembre prochain et ce, pour un montant de \$ 150.00.

ADOPTÉE

R10-08-136
Participation pour
les collations
ORAPÉ

Résolution pour la cotisation à ORAPÉ

Considérant que l'organisme ORAPÉ offrira pour l'année 2010-2011 le service des collations pour les enfants de la MRC de l'Érable;

Considérant que ces collations sont offertes aux familles à faible revenu de notre municipalité et sont distribuées à chaque jour d'école durant l'année scolaire;

Il est proposé par Monsieur Yves Payette et résolu à l'unanimité des conseillers d'appuyer l'organisme pour un montant de \$ 585.00 et que ce montant soit pris à même le poste « salaire directrice générale ».

ADOPTÉE

R10-08-137
Comptes à payer

Il est proposé par Monsieur Jean-François Carrier et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter les comptes à payer pour un montant total de \$ 42,427.25 et d'autoriser la secrétaire-trésorière d'en effectuer le paiement.

ADOPTÉE

Varia :

11.1 C.P.E

Monsieur le maire donne quelques explications concernant le dossier du CPE afin de tenir au courant la population.

R10-08-138
Résolution pour
le surplus - achat
des ordinateurs

11.2 Surplus de dépenses pour l'achat des ordinateurs.

Considérant que l'achat des deux ordinateurs a occasionné un surplus, il est proposé par Monsieur Yannick Lemire et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser un montant de \$ 1,718.27 et que cette dépense soit prise au poste budgétaire « salaire directrice générale ».

ADOPTÉE

Le 2 août 2010

Questions de l'assemblée :

1. Question sur la contribution de Fruit d'Or
2. Question sur les comptes à payer
3. Question sur les licences pour les chiens

R10-08-139
Levée de la
séance

Il est proposé par Monsieur Donald Laliberté et résolu à l'unanimité des conseillers que la séance soit levée à 20h30 hres.

ADOPTÉE

MAIRE

Directrice générale/secrétaire-trésorière

Je, Jocelyn Bédard, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code Municipal.

Initiales